

Ecole maternelle Buisson



3, rue Molière

Edito



Après 2 années tronquées, nous sommes ravis de vous retrouver pour une rentrée scolaire plus « vélizienne » que jamais : retour des Temps d'Activités Péris-

colaires dans un format inédit, nouveau PEDT, arrivée d'Écrans Numériques Interactifs dans les classes et renouvellement du marché de restauration jalonneront une année que nous souhaitons la plus épanouissante pour les enfants. Bonne rentrée aux petits et aux grands!

Damien Metzlé Adjoint au Maire, chargé de l'Education

Temps scolaire

Directeur: Nicolas CHOBILLON 01 34 58 12 22 / 0783576n@ac-versailles.fr

Temps périscolaire

Directeur : Jérémy CASTAINGTS Directrice adjointe : Sylvie LELAN

06 15 72 35 17

peribuisson@velizy-villacoublay.fr



Structures de secteur du mercredi

Au regard de la situation sanitaire, l'ALSH mercredi se fera dans l'école où vos enfants sont scolarisés. Sinon l'accueil de vos enfants, se fera à l'ALSH Mozart maternel.

Contact avec la Direction de l'éducation



Posez directement vos questions depuis votre Portail Famille pour tous les sujets relatifs aux temps scolaires, périscolaires, à la restauration,

au PAI et à la facturation des prestations

Emploi du temps de l'école

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 À 8H30	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire		Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire
8H30 À 11H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00		Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
11H30 À 13H30	Pause méridienne	Pause méridienne	Accueil de loisirs	Pause méridienne	Pause méridienne
13H30 À 16H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00		Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
16H30 À 18H30	Accueil post scolaire	Accueil post scolaire		Accueil post scolaire	Accueil post scolaire

Origine du nom de l'ecole

Ferdinand Buisson était un philosophe, éducateur et homme politique français, il est l'un des cofondateurs de la Ligue des droits de l'Homme, qu'il présidera de 1914 à 1926.



Organigramme de l'école



Nicolas CHOBILLONDirecteur Scolaire



Jérémy CASTAINGTSDirecteur Périscolaire



Sylvie LELAN Directrice adjointe Périscolaire



Isabelle MALLET Référente ATSEM



Stéphane HIDEUX Gardien



Valérie SAUTIN Responsable de Self

INFO ÉDUCATION

Modification:

- Règlement Intérieur des Temps Périscolaires, extrascolaires et restauration.
- Dématérialisation des démarches (Inscription scolaire, Quotient Familial et justificatif d'absence)

Inscription aux activités périscolaires

Les inscriptions aux activités périscolaires s'effectuent via le Portail Famille de la ville de Vélizy-Villacoublay ou l'application Vélizy-Tout-En-Un.

Vous pouvez notamment :

- Inscrire votre enfant aux activités périscolaires et à la restauration.
- Visualiser les inscriptions de vos enfants et les modifier si besoin en respectant les délais.
- Consulter les opérations que vous avez effectuées, consulter les règlements réalisés à la régie périscolaire.
- Régler vos factures par carte bancaire grâce à un système de paiement électronique sécurisé.



Connexion www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay

Connectez-vous à votre espace personnel sur le portail famille avec votre identifiant et mot de passe.

Si vous n'en avez pas, contactez la Direction de l'Education : education@velizy-villacoublay.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'inscription à l'ALSH pour le mercredi et les vacances s'effectue via le portail famille (en respectant les délais et dates-limites d'inscription).

Délais de réservation et annulation

• ALSH mercredi : 3 jours

• ALSH vacances : 3 à 5 semaines avant le 1er jour des vacances

CALENDRIER VACANCES

- Vacances d'automne du 23/10 au 8 /11
 - Inscription du 20/09 au 1/10
- Vacances de fin d'année du 18/12 au 3/01
- Inscription du 15/11 au 26/11
- Vacances d'hiver du 19/02 au 7/03
- Inscription du 17/01 au 28/01
- Vacances de printemps du 23/04 au 9/05 Inscription du 21/03 au 01/04
- Vacances d'été le 7/07





